

École internationale du Village

Rapport annuel du Conseil d'établissement – 2023-2024

1. COORDONNÉES

École internationale du Village

Immeuble St-Paul
45, chemin Eardley
Gatineau (QC) J9H 4J9

Immeuble Limoges
19, rue Symmes
Gatineau (QC) J9H 3J3

Téléphone : (819) 685-2611

Courriel : ecole.village@csspo.qc.ca

Page Web : <http://internationaleduvillage.csspo.gouv.qc.ca>

2. PORTRAIT DE L'ÉCOLE

- Présidente du conseil d'établissement : Marie-Claude Mallet
- Directeur : Simon Beaudry
- Directrice adjointe : Rachelle Ada / Kateri Diab (par interim)
- Membres du personnel : 87 personnes
- Secrétaires : une par immeuble
- Enseignants : 40 personnes (28 titulaires, 4 enseignantes-orthopédagogues et 8 spécialistes)
- Agente de bureau : une pour les deux immeubles
- Un service de garde présent dans les deux immeubles : une technicienne en service de garde et une éducatrice classe principale
- Éducatrices en service de garde : 14 éducatrices
- Préposés aux élèves handicapés : 3 personnes
- Techniciens en éducation spécialisée : 4 personnes (2 à temps complet et 2 à temps partiel)
- Clientèle : 624 élèves, 259 élèves à l'immeuble St-Paul et 374 élèves à l'immeuble Limoges
- Préscolaire à la 6e année : 28 groupes dont 8 classes à rythme accéléré
- Nombre d'élèves inscrits au service de garde : 297 élèves
- Nombre d'élèves inscrits au service de dineurs : 313 élèves

3. MEMBRES DU CONSEIL

Membres parents et leur présence aux 7 rencontres régulières :

- Marie-Claude Mallet - présidence (présente aux 7 rencontres)
- Nicolas Tremblay - représentant au Comité de parents et vice-présidence de mars à juin 2024 (présent à 6 rencontres)
- Véronique Pepin (présente à 6 rencontres)
- Susanne Trachsel (présente aux 7 rencontres)
- Jonathan Gauvin – vice-présidence septembre 2023 à mars 2024 (présent à 1 rencontre - démission en mars 2024)

- Benoit Chaussé - Parent substitut (présent aux 7 rencontres - élu en mars 2024 pour compléter le mandat de Jonathan Gauvin)
- Abra Agboli- Parent substitut (présente à 1 rencontre)

Membres du personnel et leur présence aux 8 rencontres régulières :

- Pascale Fortin, enseignante-orthopédagogue (présente à 6 rencontres)
- Isabel Gauthier, enseignante (présente à 6 rencontres)
- Christine Gévry, enseignante (présente aux 7 rencontres)
- Rachel Vincent, technicienne en service de garde (présente à 6 rencontres)
- Geneviève Marseille, technicienne en service de garde substitut (présente à 1 rencontre)
- Sabrina Vaillant, enseignante (présente à 2 rencontres)
- Mélanie Gauthier, enseignante substitut (présente à 2 rencontres)

Représentants de la communauté :

- Mme Basant (Centre communautaire Entre Nous) (présente à 1 rencontre)
- Rachel Gagné (Les Partenaires du secteur Aylmer) (présente à 3 rencontres)

Direction :

- Simon Beaudry, directeur (présent aux 7 rencontres)
- Rachelle Ada, directrice adjointe (présente à 3 rencontres – septembre 2023 à février 2024)
- Kateri Diab, directrice adjointe par intérim (présente à 4 rencontres – février à juin 2024)

Personne élue comme représentant au comité consultatif EHDA :

- Benoit Chaussé

4. DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

- 19 septembre 2023
- 17 octobre 2023
- 6 février 2024
- 12 mars 2024
- 16 avril 2024
- 14 mai 2024
- 11 juin 2024

5. FONCTIONNEMENT D'UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement a des fonctions et des pouvoirs visant à amener les écoles et les centres à mettre en commun les compétences de toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation. Ses pouvoirs et attributions découlent de la Loi sur l'instruction publique. En toutes circonstances, le Conseil d'établissement cherche à prendre des décisions dans le meilleur intérêt de tous les élèves et dans l'objectif d'assurer leur réussite éducative.

Les pouvoirs du conseil d'établissement

Adopter : Adopter une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, en tout ou en partie, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

Approuver : Approuver une proposition veut dire donner son accord. Le conseil peut ainsi approuver ou refuser une proposition. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

Consulter : La Loi sur l'instruction publique prévoit également que la direction de l'école et le Centre de services scolaire ont l'obligation d'informer et de consulter le conseil d'établissement sur certains éléments de la vie pédagogique et administrative de l'école. Ainsi, le conseil d'établissement donne son avis au Centre de services scolaire sur toutes questions qu'il est tenu de lui soumettre, sur toutes questions propres à faciliter le bon fonctionnement de l'école et sur tous sujets propres à assurer une meilleure organisation des services dispensés par le Centre de services scolaires. Par ailleurs, le conseil d'établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école ainsi que sur les critères de sélection du directeur ou de la directrice de l'école.

6. LES TRAVAUX DU CONSEIL

Lors des rencontres, les membres du CÉ ont approuvé ou adopté :

- Les règles de régie interne 2023-2024
- Le calendrier des rencontres
- La programmation des activités éducatives
- Les campagnes de financement
- La programmation extrascolaire et parascolaire
- Le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- La demande de financement pour la cour d'école Limoges
- L'utilisation des mesures dédiées et protégées
- La participation des élèves à diverses activités à l'extérieur du territoire de l'école ou des heures normales d'école
- La grille-matières 2023-2024
- L'entrée progressive du préscolaire 2024-2025
- Les frais des activités des finissants
- La prolongation du contrat de service de traiteur 2024-2025
- Le Guide de fonctionnement du service de garde 2024-2025
- Les listes d'effets scolaires 2024-2025
- Les frais chargés aux parents 2024-2025
- Les cahiers d'exercices 2024-2025
- Les prévisions budgétaires 2024-2025
- Le code de vie de l'école 2024-2025

Le CÉ a aussi été consulté ou informé sur les sujets suivants :

- Le rapport annuel du CSSPO
- Taux de réussite 2023-2024
- Rapport de l'exercice financier 2022-2023
- Calendrier scolaire 2024-2025
- L'organisation des services éducatifs et à l'élève dans l'école

- L'avancement des divers travaux qui affectent les deux immeubles et leur cour respective
- L'avancement des travaux du comité du projet éducatif
- La tenue de diverses activités au sein de l'école
- Le bilan du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
- La présentation des résultats de divers sondages et consultations
- Le nouveau rôle du protecteur national de l'élève
- Le problème de circulation à l'abord de l'école
- La discussion sur le fond à destination afin d'appuyer des initiatives écoles qui profiteront à l'ensemble des élèves
- Les travaux du CSSPO en lien avec les projets pédagogiques particuliers

7. MOT DE LA PRÉSIDENCE

En vertu des articles 82 et 83 de la Loi sur l'instruction publique, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'École internationale du Village, qui fait état des principales activités du Conseil pour l'année scolaire 2023-2024.

Cette année, c'est sous le thème « Les superhéros » que l'année scolaire a débuté avec la poursuite du projet éducatif 2023-2027. Ainsi, l'ensemble des intervenants collaborent afin d'éveiller le potentiel de tous les élèves, de favoriser le sentiment d'appartenance à leur école ainsi que le bien-être de chacun des membres de la communauté. Depuis 10 ans maintenant, la communauté de l'école bénéficie du programme d'éducation internationale du Baccalauréat International (BI). L'école a ainsi accueilli plusieurs nouveaux membres du personnel qui ont reçu du mentorat de leurs pairs afin d'intégrer le programme international à leur enseignement. Tout au long de l'année, l'équipe-école a démontré sa flexibilité, sa résilience et son dévouement pour faire progresser les apprentissages de nos enfants.

Je remercie sincèrement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur engagement bénévole lors de la dernière année scolaire. Nous avons su mener nos travaux dans la bienveillance, l'engagement et la collaboration, soit les 3 valeurs de notre école. Votre respect et la bonne humeur que vous avez démontré tout au long des rencontres a su faire avancer rondement les travaux du conseil.

Je tiens à remercier l'équipe de direction, monsieur Simon Beaudry, madame Rachelle Ada ainsi que madame Kateri Diab, qui a su favoriser des échanges harmonieux et tenir les membres du conseil d'établissement à jour sur le fonctionnement de l'école. L'approche ouverte et transparente de Monsieur Simon Beaudry, qui est particulièrement appréciée et reconnue au sein de conseil d'établissement, en témoigne encore une fois cette année.

Merci à mesdames Diane, Angéline et Sonia qui sont souvent les premiers visages que nous voyons tant à l'immeuble St-Paul qu'à Limoges. Votre apport est essentiel au bon fonctionnement de l'école.

Je remercie l'ensemble du personnel de l'école sans qui notre communauté scolaire n'existerait pas. Merci à vous chers enseignants, spécialistes, orthopédagogues, TES, AVSEC, SAF, sans oublier l'équipe du service de garde! Votre sens de l'engagement, de la bienveillance, du professionnalisme et de la créativité fait de l'école internationale du village un milieu où les enfants ont soif d'apprendre et d'être de meilleurs citoyens du monde. Votre soutien et dévouement pour chacun des élèves laissera des traces positives tout au long de leur parcours scolaire.

Merci aux parents qui se sont impliqués tout au long de l'année pour faire vivre de beaux moments à tous les élèves. Vous avez répondu présents aux nombreuses activités : l'épluchette de la rentrée,

les sorties de classe, la sollicitation durant les différents modules tels que la foire des métiers, les femmes inspirantes, etc., la danse du mois de mai, la journée de célébration de la fin de l'année, pour n'en nommer que quelques-unes. J'aimerais particulièrement souligner la contribution des parents bénévoles qui ont pris l'initiative d'organiser des activités qui ont fait bouger les élèves:

- Monsieur Éric Lafrance en organisant une activité familiale de ski à l'école pour les élèves de Limoges;
- Madame Kym de la Durantaye en organisant une danse pour l'ensemble des élèves.

Bravo et merci à l'équipe de la brigade scolaire qui, encore cette année, a fait preuve de dévouement et d'altruisme par son implication pour assurer la sécurité des élèves marcheurs.

Je tiens également à adresser mes félicitations aux finissants de la cohorte de 6^e année qui terminent leur parcours à l'école primaire. Ils ont réalisé avec brio une exposition sur les enjeux des différents pays du monde, ce qui marque la fin de leur parcours du BI au primaire. Tout au long de leur passage à l'École internationale du Village, ils ont acquis les qualités du profil de l'apprenant qui les aideront à relever les nombreux défis de l'école secondaire. Je leur souhaite un beau passage au secondaire.

Outre l'exposition annuelle des 6^e années, j'aimerais enfin souligner quelques-uns des projets menés de main de maître par les enseignants, les spécialistes ainsi que l'équipe du service de garde qui ont animé l'école cette année :

- Les élèves de 1^{re} année ont présentés leur musée des paléontologues.
- Les élèves de 2^e année ont pu vivre un salon de l'habitation en mars dernier lors de leur module sur les habitations du monde.
- Les élèves de 3^e année ont participé à une activité culinaire avec le Centre communautaire Entre-Nous.
- Les élèves de 4^e année ont partagé les origines de chacun grâce au module « Qui crois-tu être ? ».
- Les élèves de 5^e année ont eu la chance de visiter l'école secondaire Grande-Rivière en vue de leur passage au secondaire.
- Les élèves de 6^e années ont vécu un atelier sur la formation professionnelle ainsi qu'un atelier sur les bandes dessinées avec l'artiste Éric Péladeau.
- Des élèves du 3^e cycle se sont impliqués comme journaliste pour couvrir les différentes activités de l'école.
- Les différentes formes d'art (plastique et dramatique) sont bien représentées comme le souligne les nombreuses activités vécues avec madame Heïdi et monsieur Étienne:
 - Madame Heïdi a organisé une cérémonie commémorative pour le Jour du Souvenir au cours de laquelle les élèves de 6^e année ont pu côtoyer des vétérans;
 - dirigé une pièce de théâtre où des élèves de 6^e année ont présenté une œuvre aux résidents de la Maison Bruyère, ainsi qu'aux élèves de la 4^e à la 6^e année.
 - organisé un vernissage public en juin pour exposer les œuvres d'arts de l'ensemble des élèves de l'école.
 - Etc.
- Encore une fois cette année, les élèves ont pu découvrir l'univers de la musique de plusieurs façons sous la supervision de Monsieur François :
 - les élèves du 2^e cycle ont participé au mouvement « Une chanson à l'école » ;

- les élèves du préscolaire ont pu s'initier à la musique en participant au module « La magie des sons » ;
- des spectacles de chorale de Noël ont été présentés ;
- Des élèves ont brillé aux « Soirées culturelles du CSSPO »;
- Etc.
- Ça bouge à l'école avec messieurs Dominic, Julien et Simon!
 - Monsieur Dominic a, entre autres, offert une multitude d'activités sportives durant l'heure du diner pour les élèves de 3e cycle.
 - Les élèves ont participé au carnaval d'hiver organisé par les enseignants d'éducation physique.
 - Les élèves du 3^e cycle ont également participé à des mini-tournois sportifs contre d'autres écoles de la région.
- Les orthopédagogues de l'école ont offert leur expertise et leur soutien inestimable pour aider les enfants tout au long de l'année afin que chaque élève puisse développer son plein potentiel.
- Je tiens à souligner l'apport des TES qui aident à favoriser un climat sain et sécuritaire tout au long de l'année.
- L'équipe du service de garde a usé d'imagination pour préparer des activités qui ont piqué la curiosité des enfants tout au long de l'année et durant les journées pédagogiques. Je pense, entre autre, à l'activité "camping", très appréciée des enfants, qui a servi de prétexte pour la journée de l'éclipse solaire.
- ... et beaucoup, beaucoup plus!

Enfin, c'est avec émotion et fierté que je termine mon mandat de présidente du CE de l'année scolaire 2023-2024 ainsi que mon passage comme parent à l'École internationale du Village. Je vous remercie, chers membres du conseil, pour votre confiance et votre soutien. J'ai eu beaucoup de bonheur à vous côtoyer et à collaborer avec vous. Chers parents, ce fut un réel privilège de vous représenter au sein du conseil depuis de nombreuses années! Je vous invite à continuer à vous impliquer, que ce soit au conseil d'établissement ou auprès de l'organisme de participation des parents. Vous avez une chance unique d'être impliqués dans une école aussi dynamique et ouverte sur le monde.

Merci à tous de votre implication !

Marie-Claude Mallet
Présidente du Conseil d'établissement
École internationale du Village